

**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS**

*À la session spéciale tenue le 15 juin 2015 et à laquelle sont présents*

Monsieur le maire : Guy Roy  
Mesdames les conseillères : Hélène Breton  
Wennifred Magher  
Francine Lefebvre

Messieurs les conseillers : Alain Faucher  
Valmond Lessard

*formant quorum sous la présidence du maire.*

*La directrice générale /secrétaire-trésorière Marie-France Létourneau est présente.*

**323**

**DB13.4**

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

6211-24-077

**Résolution numéro 2015-06-2954**

*Étant donné que RES Canada a été sélectionné par Hydro-Québec pour le projet « Parc Éolien Mont Saint-Marguerite »;*

*Étant donné que le projet du parc éolien Mont Sainte-Marguerite est un projet communautaire formé en partenariat avec Pattern Development ainsi que le milieu municipal;*


*Étant donné que d'après le projet éolien, tel que présenté lors des rencontres publiques, il y aurait possibilité d'implantation de trois éoliennes sur le territoire de la Municipalité Sacré-Cœur-de-Jésus en plus du réseau collecteur;*

*Étant donné que la municipalité Sacré-Cœur-de-Jésus a été mise au courant de ces implantations d'éoliennes vers la fin de l'année 2014.*

*Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère Hélène Breton et résolu à l'unanimité des conseillers que demande soit faite afin que la municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus devienne un des partenaires de la société en commandite du Parc Éolien Mont Sainte-Marguerite S.E.C.*

*Extrait certifié conforme, ce vingt-deuxième jour du mois de juin deux mille quinze.*

*La directrice générale et secrétaire-trésorière*

  
Marie-France Létourneau